

Fondation Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Au Conseil d'administration d'UBS AG et
à l'Organe de révision de la société et du
groupe

Genève, le 18 décembre 2007

Demande de renseignements à forme de l'article 697 CO et demande de contrôle spécial à forme des articles 697a ss CO

1. INTRODUCTION

La présente demande de renseignements est liée aux effets sur l'UBS de la crise hypothécaire aux Etats-Unis et est adressée à l'assemblée générale extraordinaire qui a été annoncée pour mi-février. Elle constitue également la base d'une demande de contrôle spécial dont l'inscription à l'ordre du jour a été requise par courrier distinct d'Ethos daté du 18.12.2007.

La demande de renseignements se fonde sur les documents et communiqués suivants fournis par l'UBS aux actionnaires :

- Handbook 2006/2007
- Financial Reports des 3.5.2007, 14.8.2007 et 30.10.2007
- Communiqués des 3.5.2007, 6.7.2007, 1.10.2007 et 10.12.2007
- Organisation Regulations of UBS (7.12.2006)
- Charter for the Audit Committee (26.4.2007)
- Charter for the Chairman's Office (27.4.2006)

La demande de renseignements fait également référence au document suivant :

- Circulaire de la Commission fédérale des banques : Surveillance et contrôle interne (27.9.2006)

2. QUESTIONS POSEES PAR ETHOS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Question 1 (Indépendance entre contrôle et gestion des risques)

Dans différents documents publiés par UBS il apparaît que le Chairman's Office composé (jusqu'en octobre 2007) des 3 administrateurs exécutifs (MM. Ospel, Haeringer et Suter) assure parfois des tâches de contrôle des risques et parfois des tâches de gestion des risques. Par exemple :

- a) Le point 7 de l'« Appendix to the Organisation Regulations » règle les tâches du Chairman's Office en matière de « risk management and control ». Certaines tâches du point 7 relèvent du contrôle et d'autres de la gestion des risques.
- b) Le paragraphe « Key responsibilities » du chapitre « Risk management and control » du Handbook 2006/2007 de l'UBS précise que « The Chairman's Office oversees the risk profile of the firm on behalf of the Board of Directors and has ultimate authority for credit, market and other risk-related matters ». A nouveau, la limite entre contrôle et gestion des risques n'apparaît pas clairement.
- c) Dans le chapitre « Board of Directors » du Handbook 2006/2007, paragraphe « Roles and responsibilities of executive Board members », il est précisé les responsabilités des trois membres du Chairman's Office. Il est notamment indiqué que M. Ospel « actively supports major client and transaction initiatives » et que M. Marco Suter « assumes the function of Chairman's Office delegate to the GEB Risk Subcommittee, where all major risk issues (credit, market, and operational risks) are dealt with ». Il semble ici clairement que le Chairman's Office assume des fonctions de gestion des risques.

Parallèlement, la Circulaire de la CFB du 27.9.2006 précise notamment dans son introduction que :

« Un contrôle interne efficace englobe notamment des activités de contrôle intégrées dans les processus de travail, des procédures dédiées à la gestion des risques et au respect des normes applicables (compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques et la fonction compliance. »

- Au vu des points relevés ci-dessus, quelles ont été les mesures prises concrètement par l'UBS en vue de la mise en œuvre de la Circulaire de la CFB du 27.9.2006 ?
- Quelles mesures ont été prises pour assurer la gestion des risques dans le cadre des affaires en lien avec la crise hypothécaire aux Etats-Unis. En particulier, les trois administrateurs exécutifs ont-ils pris des décisions en matière de gestion de ces risques en 2006 ou en 2007 ? Le cas échéant, lesquelles ?
- Quelles mesures ont été prises pour assurer le contrôle des risques dans le cadre des affaires en lien avec la crise hypothécaire aux Etats-Unis. En particulier, les trois administrateurs exécutifs ont-ils pris des décisions en matière de contrôle de ces risques en 2006 ou en 2007 ? Le cas échéant, lesquelles ?
- La « Charter for the Chairman's Office » est datée du 27.4.2006 et fait référence à la Circulaire de la CFB du 14.12.1995. Des mesures ont-elles été prises pour adapter la « Charter for the Chairman's Office » après la publication de la Circulaire du 27.9.2006 ? Si oui, lesquelles ? Les tâches du Chairman's Office ont-t-elles été modifiées ?

Question 2 (Limitation des transactions en situation spéciale de risques)

Le point 7.4.3 de « l'Appendix to the Organisation Regulation » et l'article 9, al. 6 des « Organisation Regulations » précisent notamment les compétences du Délégué du Chairman's Office au GEB Risk Subcommittee. Cela étant :

- Le Délégué du Chairman's Office au GEB Risk Subcommittee a-t-il été amené à user en 2006 ou en 2007 de son droit de veto prévu à l'article 9, al 6 des « Organisation Regulations » ?
- Y a-t-il eu en 2006 ou en 2007 des situations de désaccord entre le Délégué du Chairman's Office et le GEB Risk Committee, lesquelles auraient conduit à une décision au sens du point 7.4.3 de l'« Appendix to the Organisation Regulations » ?
- A combien de reprises et quand le Délégué du Chairman's Office au GEB Risk Subcommittee a-t-il informé le Chairman's Office en matière de risques en 2006 ou en 2007 ?
- A combien de reprises et quand le Chairman's Office a-t-il informé le Conseil d'administration en matière de risques en 2006 ou en 2007 ?

Question 3 (Existence d'un audit interne spécial en 2006 et 2007)

Conformément à l'article 27 des « Organisation Regulations », il est possible de demander au Chairman's Office d'ordonner un audit interne spécial.

- Est-ce qu'en 2006 ou en 2007, un audit interne spécial en lien avec la crise hypothécaire aux Etats-Unis a été demandé au Group Internal Audit par :
 - Le Chairman's Office directement ?
 - Par un ou plusieurs membres du Conseil d'administration (par l'intermédiaire du Chairman's Office) ?
 - Par un membre du GEB (avec l'approbation du Président) ?
- Si oui, à quelle date cet audit interne spécial a-t-il été demandé ? Quels en ont été les résultats ?

Question 4 (Contrôle des risques liés à la réintégration de Dillon Reed Capital Management)

Le 3.5.2007 UBS a annoncé la réintégration de la société Dillon Reed Capital Management dans la division Banque d'investissement.

- Les règles de contrôle de risques applicables aux activités de Dillon Reed Capital Management avant sa réintégration dans la banque d'investissement le 3.5.2007 étaient-elles identiques à celles de l'UBS ? Si non, sur quels points différaient-elles ?
- La réintégration de Dillon Reed Capital Management dans la banque d'investissement a-t-elle modifié la nature et le niveau de risques pris par UBS ?

Question 5 (Système de rémunérations des collaborateurs du contrôle du risque)

La Circulaire de la CFB du 27.9.2006 précise que le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne doit pas comprendre d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêt.

- Quels ont été les indicateurs de performance appliqués pour fixer les rémunérations 2006 et 2007 des collaborateurs du contrôle des risques ? Du Group Chief Risk Officer ? Du Délégué du Chairman's Office au GEB Risk Subcommittee ?

Question 6 (Rémunérations des instances dirigeantes en 2006)

La rémunération des instances dirigeantes est fonction de différents critères de performance.

- La rémunération 2006 des instances dirigeantes devrait-elle être réadaptée compte tenu des risques mis en évidence dans le cadre des affaires en lien avec la crise hypothécaire aux Etats-Unis ? Si oui, pour quel montant ?

Question 7 (Egalité de traitement entre actionnaires et droit de souscrire préalablement aux obligations convertibles)

L'UBS a annoncé le 10.12.2007 différentes mesures visant à renforcer de manière substantielle la base de capital.

- Dans les jours qui ont précédé l'annonce du 10.12.2007, dans le cadre des négociations avec différents investisseurs potentiels, certains actionnaires (par exemple Government of Singapore Investment Corporation - GIC) ont-ils obtenu des informations privilégiées, notamment la décision du Conseil d'administration de l'UBS de proposer une augmentation de capital lors d'une prochaine assemblée générale ?
- Si oui, quelles informations exactes ont-elles été communiquées ? A qui ? Quand ? Dans quel but ?
- Dans l'hypothèse où le droit de souscription préalable des obligations était limité ou supprimé, quel en serait le juste motif au sens de la loi ?

3. QUESTIONS POSEES PAR ETHOS A L'ORGANE DE REVISION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

Question 8 (Mise en œuvre de Circulaire CFB du 27.9.2006)

- Quelles sont les constatations que vous avez d'ores et déjà effectuées et, le cas échéant, communiquées au conseil d'administration d'UBS AG dans le cadre du contrôle de la mise en œuvre de la Circulaire de la CFB du 27.9.2006 ?

Question 9 (Adaptation éventuelle des comptes 2006)

- Au vu des contrôles déjà effectués à ce jour, notamment dans le cadre de la révision des comptes 2007, les comptes 2006 devraient-ils être adaptés (« restated ») ?

Question 10 (Indépendance et adéquation du système de contrôle des risques depuis 2006)

- Avez-vous déjà été amené à confirmer ou, à défaut, êtes-vous en mesure de confirmer, que le système de contrôle des risques était indépendant de la gestion des risques :
 - Au 31.12.2006 ?
 - Au 31.12.2007 ?
 - Actuellement (date de l'assemblée générale extraordinaire de mi-février 2008) ?
- Avez-vous déjà été amené à confirmer ou, à défaut, êtes-vous en mesure de confirmer, que le système de contrôle des risques était adéquat :
 - Au 31.12.2006 ?
 - Au 31.12.2007 ?
 - Actuellement (date de l'assemblée générale extraordinaire de mi-février 2008) ?